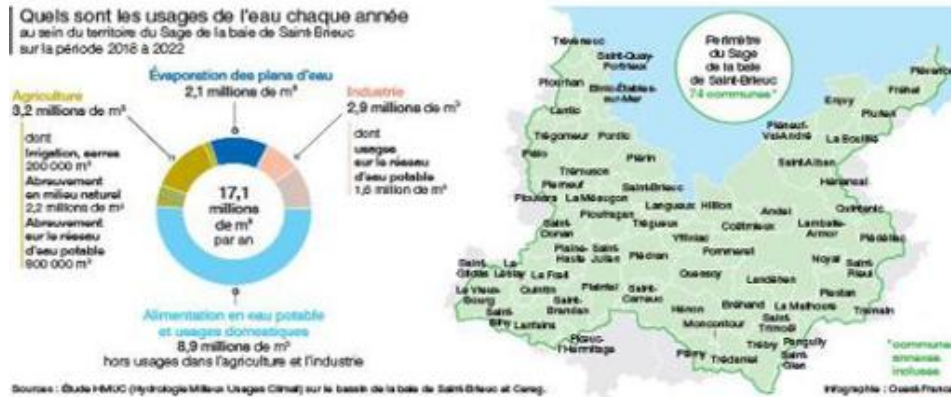


Quand l'eau devient un véritable enjeu de société



Comment gérer cette ressource et comment faire en période de crise, comme en 2022 ? Une étude a été réalisée dans la baie de Saint-Brieuc pour comprendre les usages actuels et futurs.

Que faudrait-il faire si nous arrivions à manquer d'eau les étés prochains ? Anticiper les crises, réaliser un diagnostic dans la baie de Saint-Brieuc... C'est tout l'enjeu d'une étude Hydrologie milieux usages climat (HMUC) menée dans le territoire, sous l'égide de la Commission locale de l'eau (CLE) du pays de Saint-Brieuc.

L'eau, « un patrimoine commun »

Cette dernière est réalisée dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la baie de Saint-Brieuc. Oui, cela fait beaucoup de sigles et d'acronymes. Mais ils ont leur importance. Cette étude concerne 74 communes de quatre intercommunalités (soit 210 000 habitants). Elle permet notamment « **d'améliorer les connaissances concernant la ressource en eau et ses usages actuels et futurs** », comme l'indique Marine Raffin, ingénieure et animatrice à la CLE.

Que faut-il retenir ? « **L'eau n'est pas une ressource inépuisable, même en Bretagne** », annonce Jean-Luc Barbo, président de la CLE. Certains épisodes de sécheresse le prouvent, comme à l'été 2022, où « **nous étions proches de la rupture** » en ce qui concerne l'eau potable . « **D'ici**

cinquante ans, il y aura 40 % d'eau en moins dans les cours d'eau », alerte-t-il également.

Autre élément à savoir : « **Dans notre territoire, 82 % de l'eau est prélevée dans les cours d'eau et non dans les nappes phréatiques.** » Le débit et l'état des cours d'eau sont donc précieux.

L'eau est « **un patrimoine commun** », souligne Jean-Luc Barbo. Pour la préserver, il est possible d'ajuster son comportement individuel (toilettes sèches, dispositifs hydroéconomiques...). Mais aussi collectivement, « **avec des politiques qui agissent en ce sens** », insiste le président de la CLE.

Au niveau national, le Plan eau a notamment fixé comme objectif de « **baisser tous les prélèvements d'eau de 10 % par rapport à leur niveau de 2019, d'ici à 2030** ». « **Et cela va être difficile à atteindre** », indique Jean-Luc Barbo.

Repositionner les cours d'eau dans leurs lits, favoriser l'infiltration de l'eau dans les sols, préserver les zones humides... sont autant d'actions possibles. L'objectif ? Stocker davantage d'eau dans le sol.

Quels sont les usages actuels de l'eau dans notre territoire ? Sur 15 millions de m³ consommés par an, 2,1 millions de m³ s'évaporent des plans d'eau, soit 12 % du total. Ce qui représente une perte importante.

Une problématique dont le Sage a déjà pris conscience car il interdit, depuis 2014, « **toute création de plan d'eau d'une superficie de plus de 100 m²** ».

L'industrie représente, quant à elle, 17 % de l'usage de l'eau et l'agriculture, 19 %. Bien sûr, la part de la consommation la plus élevée est celle des habitants : 52 %.

Anne-Lyse RENAUT.